

OBJET : Remplacement de Melle KELEBE, Conseillère Municipale démissionnaire, dans diverses commissions et organismes.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la démission de Mademoiselle KELEBE Hanne Vanessa, Conseillère Municipale, reçue le 21 Mai 2004,

Considérant que le Conseil Municipal du 21 Octobre 2004 n'a désigné qu'une remplaçante pour le Conseil d'école de Jean Jaurès,

Considérant la nécessité de remplacer Mademoiselle KELEBE dans diverses commissions et organismes.

A la majorité des membres du Conseil, les membres du groupe "Union pour un nouvel Aubervilliers" s'étant abstenus,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Désigne les remplaçants suivants de Mademoiselle KELEBE

- S.I du C.N.R **Aubervilliers-La Courneuve (suppléant) – René RICARD**
- Conseil d'Administration et commissions permanentes **du collège Jean Moulin (suppléant) René RICARD**
- A.I.S.P.J.A – **Jean-François MONINO**
- Association des Parents et Enseignants d'Aubervilliers **pour le traitement des Inadaptations scolaires (CMPP) – René RICARD**
- Conseils de quartier **SADI CARNOT/FIRMIN GEMIER (Suppléant) – René RICARD**
- Commission n°4, Action Sociale-Solidarité-Santé, **Retraités et personnes âgées, Prévention médicale, Handicapés – René RICARD**
- Comité d'Hygiène et de sécurité **(C.H.S.) (suppléant) – René RICARD**

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué.